



PATROUILLEURS :

La Municipalité est à la recherche de nouveaux patrouilleurs à partir de la rentrée scolaire d'août 2023.

Merci de prendre contact avec le greffe pour de plus amples informations ou envoyer votre candidature :

tel. 021 866 72 12,

mail : admin@eclepens.ch

Dans le cas où il n'y aurait pas de postulation, la Municipalité se verrait contrainte de diminuer le nombre de passage piétons sécurisés.

HORAIRES D'ÉTÉ

Déchetterie

La déchetterie sera fermée **le mardi 1^{er} août 2023**

Administration communale

Du 1^{er} juillet au 31 août 2023,
le bureau communal
est ouvert selon les horaires suivants :

Lundi	Fermé
Mardi	14h00 à 17h00
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	Fermé
Vendredi	09h00 à 11h00

Dès le 1^{er} septembre 2023, reprise de l'horaire habituel du mardi (14h00 – 17h30)

AGENDA :

- Vacances scolaires
du 1^{er} juillet au 20 août 2023
- Mardi 1^{er} août 2023
Fête nationale – Bâtiment polyvalent
Info : voir en page 7 du journal
- Samedi 2 septembre 2023
Caves ouvertes et marché du terroir au
Château d'Eclépens
- Vacances scolaires
Du 14 au 29 octobre 2023
- Dimanche 22 octobre 2023
Votation – élection du Conseil national

DÉPART DE NOTRE PRÉPOSÉE AU CONTRÔLE DES HABITANTS

A Janine,

Après 11 ans passés au sein de notre administration communale, tu nous quittes pour débiter une pré-retraite bien méritée, mais pas inactive. En effet, avec ton mari, vous allez travailler dans votre nouveau laboratoire et fabriquer avec amour des terrines, du lard grillé, du poisson fumé, etc. et ainsi réjouir les papilles de vos amis et futurs clients. Tu vas également pouvoir profiter pleinement de ton rôle de grand-maman.

Au nom des autorités, des habitants de la Commune d'Eclépens et moi-même, nous te souhaitons une belle et heureuse nouvelle vie.

Merci infiniment pour ton travail d'une qualité sans faille, et surtout pour ton humanité, ta grande gentillesse et le réconfort de ton sourire.

Bon vent dans ta chère Vallée.



Claude Dutoit, Syndic

TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

Depuis le 10 avril 2023, la Police cantonale et les polices communales vaudoises ont lancé une nouvelle campagne de prévention à l'intention des utilisateurs et utilisatrices de trottinettes électriques. L'objectif est de rappeler les règles d'utilisation de ce type d'engin, afin de garantir la sécurité de toutes et tous sur les routes vaudoises.

Voici les règles à respecter :

- L'utilisateur doit être âgé de 14 ans, s'il est au bénéfice d'un permis de conduire de catégorie M (cyclomoteur) ou G (tracteur), **si non de 16 ans au minimum** ;
- La vitesse ne doit pas dépasser les 20 km/h (art. 18, let. B, OETV) ;
- La circulation s'effectue sur la route ou sur une piste / bande cyclable s'il y en a une, mais pas sur les trottoirs ;
- Toujours respecter les règles de circulation, en particulier aux endroits sensibles (feux, giratoires, intersections, passages piétons, etc.) ;
- Le port du casque est recommandé (pas obligatoire) ;
- Des habits clairs, un gilet de sécurité ou des éléments réfléchissants améliorent la sécurité.

En cas d'infraction constatée, les personnes ayant contrevenu aux dispositions pourront être sanctionnées.

Vous trouverez toutes les informations en matière de prévention routière sur le site internet :

<https://votrepolice.ch/prevention-routiere/engins-electriques/>

et sur les vidéos de l'eCop François :

<https://vm.tiktok.com/ZGJah1bWT/>

<https://vm.tiktok.com/ZGJahM7Mh/>

<https://vm.tiktok.com/ZGJahN389/>



ÉMONDAGE DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES

Nous vous rappelons qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les articles 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 et la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies

- a) à la limite de propriété : hauteur 2 m.;
- b) à une hauteur maximale de 0.60 m. lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m. dans les autres cas.



Elagage des arbres

- a) au bord des chaussées : à 5 m. de hauteur et à 1 m. à l'extérieur ;
- b) au bord des trottoirs : à 2.50 m. de hauteur et à la limite de propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, **ainsi que de ramasser sur la voie publique les résidus tombés des arbres sis sur leur propriété.** Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

En cas d'élimination de gros volumes de déchets verts, vous êtes priés de contacter au préalable M. Etienne Morier-Genoud, municipal (079.254.07.83).

Lutte contre le bruit : En vertu du Règlement de police, nous vous rappelons que les travaux bruyants, tels que taille-haie, tondeuse, etc..., **sont interdits le dimanche et les jours fériés, avant 7h et après 22h en semaine, ainsi que durant les repas de midi.**

Nos employés communaux s'efforcent au mieux d'entretenir les bords de route et les trottoirs. Les produits de traitement ayant été abolis, les méthodes employées actuellement demandent plus de temps. Nous vous remercions par conséquent de votre compréhension et de votre indulgence.

90 ANS DE M. MICHEL VANNOD

Natif d'Eclépens, Michel Vannod a grandi dans la ferme de « Pévray », appartenant à son grand-père. Il y a travaillé jusqu'à l'âge de 20 ans. Cette ferme a été vendue en 1951 à la Société Holcim, anciennement Société de chaux et ciment (SCC). Elle a brûlé en 1952 et en 1953, à son retour de l'école de recrue, le bâtiment avait été reconstruit et alimenté en eau et en électricité. Cette même année, Michel Vannod a débuté son travail à l'usine SCC aux expéditions. Il y est resté toute sa carrière professionnelle et a terminé comme contremaître.

En 1954, il rencontre Madeleine, qui deviendra son épouse le 5 juillet 1958. Ils vont fêter leurs 65 ans de mariage cette année !

De cette union, naquirent deux filles, quatre petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.



Impliqué dans la vie du village et de la commune, Michel Vannod a été président de la Société de Jeunesse dès l'âge de 18 ans, puis membre du Conseil général et municipal durant 12 ans.

Il a participé aux pièces de théâtre organisées par le Chœur d'hommes d'Eclépens dont il a été membre durant 59 ans puis membre d'honneur.

Cher Monsieur Vannod, la Municipalité et les habitants d'Eclépens vous souhaitent une nouvelle fois un très bon anniversaire et vous adressent leurs meilleurs vœux.

PLAN CANICULE

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Nous vous rappelons les

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS :



Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par douches régulières ou compresses humides sur le corps



Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes



En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale, appeler le **144**



Symptômes possibles d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement ! Faire boire et rafraîchir la personne.

Le bureau communal se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

GRANEC COUP DE BALAI

Le 24 mars 2023, 26 membres du GRANEC et une classe de 18 élèves étaient présents pour cette journée « coup de balai ». Cinq groupes ont été formés, ils ont ramassé des ordures sur un parcours choisi par le GRANEC armés de pinces, de sacs d'ordures et de gants. Afin d'agrémenter ce coup de balai, une chasse au trésor était également organisée sur le parcours.



Les enfants devaient chercher une pièce en bois qui permettait d'ouvrir le trésor qui était fermé par une chaîne et un cadenas numérique. Ils ont dû assembler correctement les pièces en bois pour découvrir le numéro de la clé. Les élèves ont eu beaucoup de plaisir avec cette activité.

Les autres travailleurs du GRANEC se sont occupés de l'inventaire de la cuisine du Polyvalent, de repeindre les tables de la commune, de nettoyer les mauvaises herbes au cimetière et balayer, coup de balai et ramassage des ordures à la cabane d'Enteroche.

Sept personnes du GRANEC les ont rejoints pour l'apéro et partager un moment d'amitié. Leur mobilité ne leur permettant pas de participer aux activités.

Les enfants et leurs maîtresses ont eu énormément de plaisir à participer à cette journée, à se sentir utile et à collaborer avec les retraités qui dirigeaient les différents groupes avec beaucoup de patience.

Heinz Schweizer, membre du comité de GRANEC

SACRÉ MORMONT !

Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne propose une exposition du 11 mai 2023 au 18 février 2024 « enquête chez les Celtes ».

En 2006, lors de fouilles ordonnées préalablement à une nouvelle phase d'exploitation de la carrière du Mormont, les archéologues découvrent un mystérieux site d'époque celtique. L'exposition retrace l'histoire extraordinaire de la colline et offre



au grand public un état des lieux des connaissances archéologiques, géologiques et biologiques. De la découverte des fosses à l'évolution des interprétations, cette épopée scientifique continue de s'écrire. Après des millénaires de silence, les secrets du Mormont pourront-ils être percés ? Comme dans une investigation policière, le visiteur est invité à enquêter aux côtés des experts, afin de s'approprier les réflexions et la compréhension de ce site, aussi exceptionnel qu'atypique.

https://lausanne-musees.ch/fr_CH/exhibitions/sacre-mormont

OFFRE D'EMPLOI :

ACCUEILLANT-E EN MILIEU FAMILIAL



Vous cherchez une nouvelle opportunité de travail avec des enfants et souhaitez une activité rémunérée à votre domicile ? Cette activité est pour vous !

VOTRE MISSION :

Accueillir des enfants au sein de votre foyer, à la journée ou hors des temps scolaires (début de matinée, repas de midi, fins de journée) et leur offrir un cadre éducatif sécurisant et bienveillant dans lequel ils peuvent s'épanouir.

VOTRE PROFIL :

- Intérêt, plaisir et compétence pour travailler dans le domaine de l'enfance
- Volonté d'accueillir des enfants à votre domicile autour d'un concept pédagogique, en accord avec les autres membres de la famille
- Aisance dans les échanges avec les enfants et les adultes
- Vous résidez dans l'une des communes du réseau AJERCO

NOUS VOUS OFFRONS :

- ✓ Un accompagnement professionnel et personnalisé par une coordinatrice
- ✓ Un encadrement pédagogique de qualité
- ✓ La possibilité de déterminer vos jours de travail et les plages horaires
- ✓ Une formation de base, des formations continues
- ✓ Des rencontres professionnelles régulières



Besoin de plus de renseignements ? N'hésitez pas à nous appeler au 024 557 77 11 ou consultez notre site Internet www.ajerco.ch

En cas d'intérêt, nous vous invitons à adresser votre dossier de candidature par courriel à info@ajerco.ch

EN BREF :

AMIANTE :

Tous les travaux sur des bâtiments antérieurs à 1991 sont susceptibles de libérer des fibres d'amiante très nuisibles pour la santé. C'est pourquoi il est indispensable, avant tous travaux, même minimes, de procéder à un diagnostic amiante par un professionnel agréé.

CARTE JOURNALIERE CFF :

La carte journalière de transport disparaîtra à la fin de l'année.

Elle sera remplacée dès 2024 par une « carte journalière dégriffée » qui ne sera malheureusement pas disponible à l'administration communale.

La municipalité regrette les complications administratives engendrées par ces décisions prises par les CFF.

ENTRETIEN DES ROUTES :

La Municipalité a dressé un inventaire des chemins et infrastructures agricoles afin d'en planifier l'entretien futur. La plupart ont été construits entre 1970 et 1980. L'entretien courant n'a malheureusement pas empêché que des dégradations apparaissent. De plus, la mécanisation intensive d'aujourd'hui implique davantage d'entretien. Un plan d'action, en deux phases a été élaboré afin de planifier les investissements futurs nécessaires.

PRÉVENTION CHARDONS :

Plantes invasives nuisibles – l'affaire de tous ! Certains chardons sont très nuisibles à l'agriculture en raison de leur pouvoir de prolifération.

La lutte est obligatoire : ils doivent être éliminés avant la formation des graines et les frais sont à la charge du propriétaire/exploitant de la parcelle concernée.

Questions 021 316 65 79 –

www.vd.ch/inspectorat-phyto

CAMPAGNE DE PORTE-A-PORTE INTERDITE :

Il arrive régulièrement que des organismes demandent l'autorisation d'approcher les citoyens pour recruter de nouveaux membres ou obtenir des soutiens financiers.

Certaines entreprises (par ex. nettoyage des toitures, diagnostics d'humidité, etc.) mènent aussi une politique de publicité insidieuse, voire agressive.

D'une manière générale, la Municipalité n'est pas favorable à cette pratique et ne l'autorise pas sur son territoire.

TAXES COMMUNALES :

Taxe déchetterie pour étudiants

Nous vous rappelons que pour bénéficier d'une réduction de taxe (Fr. 15.- au lieu de Fr. 80.-), une [attestation d'études ou d'apprentissage de l'année en cours](#) doit être déposée au bureau communal **avant le 30 juin 2023**. Passé cette date, la taxe adulte sera perçue. Ce document doit être remis **chaque semestre**.

NOUVELLES PRESTATIONS DESTINÉES AUX PERSONNES MIGRANTES VICTIMES DE VIOLENCE DOMESTIQUE :

Indépendamment de son statut de séjour, toute femme victime de violence domestique peut bénéficier, pour elle et ses enfants, d'un hébergement allant jusqu'à 60 jours au Centre MalleyPrairie (CMP). De plus, y compris si elles n'ont pas besoin d'une solution d'hébergement, ces personnes peuvent s'adresser au Centre Social Protestant (CSP) afin de bénéficier d'un accompagnement et de conseils.

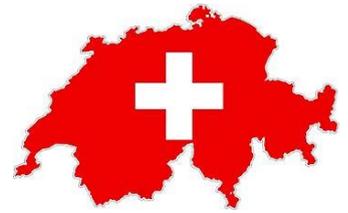
Afin de ne pas perdre leur droit de séjour en Suisse si elles dénoncent ou se séparent de l'auteur(e), les personnes migrantes victimes de violence auront désormais la possibilité de bénéficier d'un entretien auprès du Service de la Population (SPOP).

Pour toute question portant sur ces mesures, vous pouvez vous adresser aux institutions suivantes :

- CSP Vaud, La Fraternité : frat@csp-vd.ch, tel. 021 560 60 98
- Etat de Vaud, SPOP, Etrangers : direction.etrangers@vd.ch

FÊTE NATIONALE

MARDI 1^{ER} AOÛT 2023



La manifestation du 1^{er} août sera organisée cette année par la Société Gym Dames d'Eclépens et se déroulera, comme d'habitude au bâtiment polyvalent, selon le programme suivant :

- **Dès 19h00** Repas
- **Aux environs de 21h15** Partie officielle
- **Dès la tombée de la nuit** Feu d'artifice
Bar



Menu :

- ☞ Jambon à l'os gratin de pommes de terre
Salade et dessert Fr. 13.00
- ☞ Menu enfant jusqu'à 12 ans Fr. 6.00
- ☞ Saucisse de veau ou schüblig
Avec pain Fr. 4.00



Selon la coutume, la commune subventionne le prix des repas et des boissons sans alcool.

- **Prière de vous munir d'un verre (apéritif offert par la commune)**
- Par avance merci de pavoiser
- En cas de sécheresse, toutes les mesures utiles à prévenir les accidents et les incendies sont à respecter
- Les enfants procédant aux tirs d'objets pyrotechniques ou autres sont sous l'entière responsabilité des parents.



NOUS VOUS INVITONS CHALEUREUSEMENT À PARTICIPER À CETTE FÊTE ET AU REPAS

La Municipalité

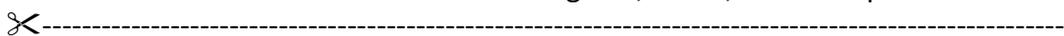
La société Gym Dames d'Eclépens

Afin de faciliter les tâches logistiques des organisateurs,

NOUS VOUS INVITONS À VOUS INSCRIRE POUR LE REPAS

Auprès de l'administration communale

- Par téléphone 021 866 72 12
- Par mail admin@eclepens.ch
- Par courrier Rue du Village 24, CP 12, 1312 Eclépens



Bulletin à retourner **avant le 22 juillet 2023**

Nous participerons au repas du 1^{er} août

Nom :

Prénom :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

DÉFIBRILLATEURS

La commune a acquis et installé de nouveaux défibrillateurs aux endroits suivants :

Devant l'auberge communale



Dans l'entrée de la maison de commune



Au refuge sous le couvert



Un quatrième défibrillateur sera posé au bâtiment Polyvalent à la fin des travaux de l'UAPE.

Une séance d'information sera programmée pour tous les habitants après l'été.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous
un très bel été

